

AFP, le vendredi 28 avril 2006, 16h57

Ouverture des archives de l'INA, "sans autorisation des journalistes"

PARIS (AFP) - Le SNJ de France 3 a dénoncé vendredi l'ouverture par l'INA de ses archives audiovisuelles, et notamment celles des JT, au grand public, car l'Institut ne dispose d'"aucune autorisation des journalistes pour utiliser leur travail, reconnu par la loi comme celui d'un auteur".

"L'INA (Institut national de l'audiovisuel) dit rendre accessible ces archives au grand public dans le respect des ayants droits mais n'a pas envisagé de négocier une quelconque rémunération versée aux auteurs des reportages diffusés sur le site", s'indigne le Syndicat national des journalistes de France 3 dans un communiqué.

Le SNJ souligne que "5.000 heures de journaux télévisés sont consultables" et que "des archives sont consultables par le grand public, au prix minimum de 1 euro".

"L'INA n'a aucune autorisation des journalistes pour utiliser leur travail, reconnu par la loi comme celui d'un auteur", dénonce le syndicat.

"Au moment où ont débuté à France Télévisions des discussions sur le droit d'auteur des journalistes, droit moral et patrimonial, le SNJ France 3 espère donc ardemment que l'INA saura trouver rapidement le chemin de la négociation si elle veut que ce magnifique site puisse continuer son chemin sans encombre juridique".

L'INA a ouvert jeudi ses archives au grand public avec la mise en ligne sur le site ina.fr de 10.000 heures de programmes audiovisuels et radiophoniques, dans le cadre d'une offre à 80% gratuite.

[Archives de l'INA](#) (Institut national de l'audiovisuel)